

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 33/2 (2006)

DOI: 10.11588/fr.2006.2.49766

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Bon connaisseur en matière d'histoire économique, M. Fink a fort bien situé l'évolution locale dans le cadre du »long XVI<sup>e</sup> siècle«. En fait, son livre contient plus que son titre. Son intérêt principal, à notre avis, se situe ailleurs que dans l'histoire de ce conflit seigneur-communauté, encore que les pages consacrées à la participation féminine de la révolte soient particulièrement intéressantes (p. 202–205). À partir de sa très importante documentation, il a pu reconstituer avec un remarquable souci du détail révélateur, la vie économique de Böhmenkirch, alors que s'affirmait de plus en plus la »révolution des prix«; également son évolution démographique et surtout sa structure sociale (p. 89–90, 209) en particulier à partir des professions et des indices de richesse ou de pauvreté des artisans, journaliers, paysans, qui participèrent à la révolte.

Une belle monographie au sujet de laquelle on remarquera que, non seulement cette commune, mais aussi le comte de Rechberg ont contribué à sa publication.

René PILLORGET, Paris

Eric NELSON, *The Jesuits and the Monarchy. Catholic Reform and Political Authority in France (1590–1615)*, Aldershot (Ashgate Publishing Ltd.) 2005, XIV–276 p., 7 ill., ISBN 0-7546-3888-X, GBP 47,50.

Issu d'une thèse soutenue à Oxford en 1999, cet ouvrage analyse les relations entre le pouvoir royal français et la Compagnie de Jésus, de l'avènement d'Henri IV jusqu'à la majorité de son fils Louis XIII. La correspondance entre les jésuites de la province de France et les autorités romaines, notamment avec Claudio Acquaviva, qui dirigea la Compagnie de 1581 à 1615, fournit la base de la documentation. De nombreux libelles et textes de propagande offrent par ailleurs une ressource documentaire remarquable, dont l'abondance témoigne des difficultés rencontrées par les jésuites pour s'imposer en France.

L'installation des jésuites fut relativement délicate en raison de l'hostilité de la Sorbonne et du parlement de Paris, qui leur reprochaient une stricte inféodation à Rome. Un premier procès contre eux se déroula en 1565. Malgré cela, la Compagnie ouvrit plusieurs établissements, notamment le collège de Clermont à Paris. Certains de ses membres jouèrent un rôle de premier plan à la cour sous Henri III, comme le père Auger, déjà étudié par A. L. Martin, lequel guida le roi sur la voie d'une piété pénitentielle très démonstrative. Certains grands seigneurs, comme Louis de Gonzague, duc de Nevers, les soutenaient aussi. La Compagnie ne s'engagea pas ouvertement dans le combat contre Henri IV, en 1589, mais certains de ses membres participèrent à la Ligue. Le premier Bourbon, converti au catholicisme en 1593, se fit progressivement reconnaître par les villes et par les seigneurs du royaume en pratiquant une politique de conciliation et de clémence qui pouvait être jugée comme une marque de faiblesse par certains de ses partisans.

L'ouvrage s'ouvre sur les événements de l'année 1594, quand un nouveau procès fut intenté à la Compagnie par la Sorbonne, où plaidait l'avocat Antoine Arnauld, un catholique gallican qui considérait les jésuites comme des agents de l'Espagne. C'est dans ce contexte que Jean Chastel tenta d'assassiner le roi, le 27 décembre. Comme le jeune homme avait été l'élève de la Compagnie, l'événement fut instrumentalisé par des »gallicans érudits« soucieux de préserver la monarchie de l'influence romaine ou espagnole et de manifester de façon éclatante l'autorité souveraine du monarque. Le parlement de Paris condamna aussitôt Chastel et ordonna l'expulsion de la Compagnie hors de sa juridiction. Les parlements de Rouen, de Dijon et de Rennes suivirent cette décision. En revanche, les jésuites purent rester dans le sud du royaume.

Le rétablissement de l'ordre intérieur et la signature de la paix avec l'Espagne, en 1598, permirent aux jésuites de commencer à approcher le roi pour obtenir leur réinstallation. La seconde partie du livre est consacrée à ce processus. Henri IV voyait dans le retour de la

Compagnie une façon de rassurer les anciens ligueurs que le régime de tolérance établi par l'édit de Nantes pouvait inquiéter. Il accepta de recevoir une délégation jésuite pendant l'été de 1599, mais la situation restait tendue et les oppositions nombreuses, comme en témoignent les publications très virulentes d'Étienne Pasquier et d'Antoine Arnauld. L'arrivée du père Coton à la cour, au printemps de 1603, accéléra le mouvement. Henri IV accorda son pardon aux jésuites par l'édit de Rouen du 1<sup>er</sup> septembre 1603. La Compagnie devait sa réhabilitation à la grâce du monarque, avec lequel elle entretiendrait désormais un rapport particulier fait de gratitude et de soumission.

Au cours des dernières années du règne d'Henri IV, la Compagnie connut une rapide expansion, qui est analysée dans la troisième partie. Outre le roi, beaucoup de grands seigneurs (le duc d'Épernon) et de prélats (les cardinaux du Perron, de La Rochefoucauld et de Joyeuse) encourageaient son développement. Le collège de La Flèche, dont la construction avait été ordonnée dès 1603, allait accueillir les enfants de l'aristocratie et de la noblesse de robe. De nombreux autres collèges virent le jour au cours de cette période, et la réouverture du collège de Clermont fut autorisée en 1608. En 1610, la province de France comptait quarante-cinq établissements et rassemblait 1379 pères. Le roi, désormais suivi par un confesseur jésuite, le père Coton, encouragea également la Compagnie à travailler à la conversion des protestants. Tout à son offensive de séduction des élites catholiques et de la papauté, Henri IV s'engagea même à obtenir la canonisation d'Ignace de Loyola et de François Xavier.

La quatrième partie du livre s'intéresse à la situation de la Compagnie au lendemain de l'assassinat du Béarnais. Comme en 1594, certaines voix s'élevèrent pour réclamer son interdiction, car l'un de ses membres, l'Espagnol Juan de Mariana, avait soutenu des positions favorables au régicide dans son *»De rege et regis institutione«*, paru en 1599. Mais la régente, Marie de Médicis, connue pour sa dévotion, ne devait pas soutenir les adversaires des jésuites, et le Parlement condamna le traité de Mariana sans inquiéter la Compagnie. Ceci n'empêcha pas la diffusion de libelles, comme le célèbre *»Anticoton«* qui s'en prenait directement au confesseur royal.

À l'issue de cette épreuve, les jésuites purent poursuivre leur enracinement dans le royaume, en dépit de l'opposition de certains magistrats, comme l'avocat général Louis Servin. Lors de la réunion des états généraux, en 1614, de nouvelles menaces pesèrent sur la Compagnie. Ceci est l'objet de la dernière partie de l'ouvrage. Une partie des députés du tiers état soutenaient en effet la proposition de l'avocat Antoine Arnauld qui proposait la rédaction d'une nouvelle loi fondamentale affirmant que le monarque n'était responsable que devant Dieu, et condamnant comme criminels de lèse-majesté ceux qui contesteraient ce principe ou soutiendraient la légitimité de la déposition ou de l'assassinat d'un souverain. Néanmoins, les jésuites ne furent pas ouvertement dénoncés comme les promoteurs de ces théories, et finalement l'article ne fut pas retenu.

L'étude d'E. Nelson confirme que le règne d'Henri IV et les années qui suivirent les guerres de Religion furent un moment décisif dans la construction de la monarchie d'Ancien Régime. L'élaboration de la figure du roi de droit divin dépendit en partie de la capacité du premier Bourbon à nouer un nouveau type de relations avec l'Église, et tout particulièrement avec les jésuites, qu'il sut associer étroitement à son entreprise de consolidation des fondements religieux de la monarchie. De leur côté, les dirigeants de la Compagnie firent preuve d'une grande souplesse, et ils acceptèrent de faire des concessions aux autorités royales pour se faire accepter. On est donc loin de l'image traditionnelle d'une lourde machine très hiérarchisée au regard uniquement tourné vers Rome.

Nicolas LE ROUX, Paris